

Résidence Etudiante B.T.S.

TARIFS ANNUELS 2018/2019

La location à la résidence étudiante est indissociable de la pension complète du 1^{er} septembre au 31 mai.

(aucune réduction n'est accordée si l'étudiant désire manger à l'extérieur).

Hébergement

Tarifs du 01.09.2018 au 30.06.2019

Chambre individuelle 3 565.00 €

Chambre double 2 184.00 €

La chambre ouvre droit à l'allocation logement.

Pour information :

- Ces tarifs ont été calculés pour l'année scolaire (déduction faite des semaines de stage).
- La facturation est annuelle sur 10 mois (de septembre à juin) et vous sera envoyée début octobre ; les échéanciers de règlement se calculent sur 9 mois (du 10 octobre au 10 juin). Les chèques d'acomptes servent à couvrir la scolarité du mois de septembre.
- Charge à l'étudiant de souscrire à une assurance Responsabilité Civile personnelle.

Restauration

Ces tarifs de restauration tiennent compte des périodes de stages et s'arrêtent fin mai.

Tarifs pour 5 repas de midi + 4 repas soir + 4 petits déjeuners (pain)

AB1 1 665 € (Les jours de stage du 20/05/19 au 28/06/19 ont été déduits)

AB2 1 555 € (Les jours de stage du 14/01/19 au 22/02/19 ont été déduits)

BC1 1 665 € (Les jours de stage du 15/05/19 au 28/06/19 ont été déduits)

BC2 1 555 € (Les jours de stage du 10/01/19 au 22/02/19 ont été déduits)

A partir du 31 mai, la restauration n'étant plus comprise dans les tarifs de l'année, les étudiants qui le souhaitent pourront prendre le repas de midi à Saint Joseph en achetant des tickets repas à l'accueil de l'établissement. Pour le petit déjeuner et le repas du soir, ils pourront s'organiser à la résidence.